

lundi 3 janvier 2011

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DECEMBRE 2010.

Etaient présents :

MM PAGANEL R. CONTE B. MARTY A. MARTY B. SIRDEY F QUENNESON H. GANIL T
Mmes LACAM M. MECHENIN E.

Etaient excusés: MM POUZALGUE S. DELSAHUT J.B.

Madame Elisabeth MECHENIN été élue secrétaire de séance.

Décision modificative.

Le Conseil Municipal vote un virement de crédit afin d'approvisionner la ligne budgétaire des cotisations URSSAF.

article 61522, entretien bâtiments : - 450.00 €

article 6451 cotisations URSSAF : + 450.00 €.

Proposition de convention avec la SAFER.

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de la SAFER proposant un service d'informations sur les transactions foncières agricoles moyennant une adhésion de 50.00 € HT par an et 20.00 € HT par notification.

Le Conseil Municipal charge Monsieur Thomas GANIL, membre du CDJA de prendre contact avec le délégué cantonal de la SAFER afin de savoir s'il peut, lui-même, être le délégué communal de Saint-Cernin.

Après discussions, le Conseil Municipal s'oppose à la signature de cette convention.

Devis pour travaux voirie dans « le Touron ».

Monsieur Le Maire présente le devis établi par Monsieur Didier GANIL, dont le montant s'élève à 14 084.60 € TTC.

Après discussions, le Conseil Municipal accepte ce devis et décide de programmer ces travaux de voirie au prochain budget 2011.

Mise à jour du classement de la voirie communale.

Après avoir étudié tous les plans proposés par Monsieur TAURAN de la DDT, le Conseil Municipal constate quelques erreurs du plan cadastral et décide de reporter à la prochaine réunion l'approbation de ce classement.

Questions diverses.

Convention de mise à disposition.

Monsieur Le Maire fait part du courrier de Madame Christine DEBONS de la DDT proposant une convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'assistance à l'élaboration du PLU.

Ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, le Conseil Municipal reporte sa décision à la prochaine réunion.

Avenant pour travaux de l'église.

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de l'avenant concernant les travaux de peinture à l'église.

Le Conseil Municipal prend note du montant du devis proposé par Monsieur PALHOL qui s'élève à 10 660.00 € HT comprenant des travaux supplémentaires et un mois supplémentaire de location de nacelles.

Ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, le Conseil Municipal reporte également sa décision à la prochaine réunion.

Compétence « Petite Enfance ».

Monsieur François SIRDEY, délégué de la CCLC, informe l'assemblée d'une étude réalisée par une étudiante, relative au projet de création d'un RAMI (Réseau Assistante Maternelle Itinérant), validé par la commission «vie sociale et affaires scolaires».

Ce RAMI se composerait de : une assistante maternelle, une éducatrice de jeunes enfants, une psychologue de temps en temps et une infirmière.

3 partenaires financeraient cette structure : CAF. MSA. CCLC.

Illuminations de la commune.

Le comité des fêtes de Saint-Cernin a acheté des illuminations de Noël et afin de le rembourser, le Conseil Municipal décide d'inscrire au Budget 2011, une subvention exceptionnelle.

A Saint-Cernin le 03 Janvier 2011.

Le Maire.